

Questions orales

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Non monsieur.

Une voix: Il pourrait vous passer le poste.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

ON DEMANDE SI LE MINISTÈRE PREND PART AUX RECHERCHES DU QUÉBEC SUR LES EMPOISONNEMENTS PAR LE MERCURE

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, on me permettra, avant que je pose ma question, de profiter des circonstances pour offrir, au nom du Parti Crédit Social du Canada, nos plus sincères félicitations au nouveau gouvernement élu de Colombie-Britannique.

Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de l'Environnement. Compte tenu du fait que le ministère des Affaires sociales du Québec a entrepris à la fin de novembre une série de tests dans la région de Matagami et Lebel-sur-Quévillon afin de faire savoir dans quelle mesure les Indiens étaient affectés par le mercure, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il est entré en communication avec les représentants provinciaux à ce sujet, et si son ministère collabore d'une façon ou d'une autre aux recherches en vue d'aider le ministère des Affaires sociales du Québec à ce sujet?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): L'honorable ministre de l'Environnement vient d'arriver.

M. Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, qu'on me permette de poser de nouveau ma question au ministre?

Compte tenu du fait que le ministère des Affaires sociales du Québec a entrepris, à la fin de novembre, une série de tests dans la région de Matagami et Lebel-sur-Quévillon afin de savoir dans quelle mesure les Indiens sont affectés par le mercure, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il est entré en communication avec les représentants provinciaux à ce sujet, et si son ministère collabore d'une façon ou d'une autre aux recherches entreprises par le ministère des Affaires sociales à ce sujet?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre de l'Environnement): Monsieur le président, tout d'abord, j'aimerais m'excuser de m'être absenté. Je cherchais justement un renseignement sur une question d'un autre honorable député.

En effet les fonctionnaires du ministère de l'Environnement travaillent en étroite collaboration avec ceux de la province de Québec. D'ailleurs il s'agit d'un problème qui relève de plusieurs ministères et qui travaillent ensemble.

* * *

LA SANTÉ

L'ACCÈS DES HÔPITAUX AUX CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE SUR L'EMPOISONNEMENT PAR LE MERCURE

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si les études entreprises par le gouvernement fédéral au sujet de l'em-

[M. Broadbent.]

poisonnement possible des Indiens par le mercure ont été mises à la disposition des centres hospitaliers du Nord-Ouest québécois afin que ces établissements soient bien renseignés au sujet de ces études?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, puis-je me permettre de répondre à cette partie de la question puisqu'elle relève plutôt de mon ministère? Je dois dire que les études qui ont été faites sont disponibles à toutes les institutions qui y sont intéressées; en ce qui concerne les cas spécifiques, des analyses sont faites sur les personnes mêmes et ces études appartiennent aux personnes en cause. Il n'est pas de la politique des hôpitaux ni des médecins de mettre à la disposition du public en général ou même d'institutions particulières des diagnostics spécifiques sur les gens; mais en ce qui regarde les analyses générales ainsi que les études, celles-ci seront disponibles dès qu'elles seront terminées.

* * *

[Traduction]

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT À L'INTERPRÉTATION «DES RAPPORTS ÉTABLIS DEPUIS LONGTEMPS» PAR LA COMMISSION

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Lorsque le premier ministre suppléant déclare que la Commission a rendu une décision erronée, je pense que c'est notre devoir de chercher à expliquer l'écart qui existe évidemment entre la politique du cabinet et celle de la Commission de lutte contre l'inflation. Je voudrais simplement demander au premier ministre suppléant si le gouvernement pense comme la commission que l'existence de rapports établis depuis longtemps entre un syndicat et une autre unité de négociation ne justifie pas qu'on l'exempte d'observer les lignes directrices concernant les prix et les salaires.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le cas particulier qui nous occupe, celui des postiers, était en voie de négociation avant le 14 octobre et les lignes directrices ont prévu l'existence de cas spéciaux méritant une considération particulière. Les rapports établis depuis longtemps sont précisément un élément qui mérite une considération particulière dans le cas des contrats en voie de négociation.

La Commission devra décider quel rôle «les rapports établis depuis longtemps» devront jouer en ce qui concerne les contrats qui ne sont pas de cette nature très spéciale. En l'occurrence, ces rapports n'étaient pas en cause. Cette affaire exigeait une attention particulière, car les pourparlers étaient déjà en cours le 14 octobre.

M. Lawrence: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Tout semble indiquer que lesdits rapports ont joué un rôle important dans la décision de la Commission. Si la Commission s'est trompée, comme l'affirme le premier ministre suppléant, est-ce maintenant la position du gouvernement qu'il ne saurait et ne devrait y avoir aucune restriction quand ces rapports existent. En quels termes plus simples puis-je m'exprimer.